

CONSEIL COMMUNAL DE MORGES

Extrait de procès-verbal de la séance
du 3 octobre 2012

Présidence de Mme Patricia Correia da Rocha

Conseillers présents : 74

LE CONSEIL COMMUNAL DE MORGES

- vu le postulat du Groupe des Verts "Pour un approvisionnement alimentaire local et de saison dans nos cantines et lieux d'accueil",
- après avoir pris connaissance du rapport de la commission chargée de l'étude de cet objet,
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

décide :

1. de prendre en considération le postulat amendé du Groupe des Verts.

Résultat de la votation : **Majorité évidente (2 avis contraires et 2 abstentions)**

Ainsi délibéré en séance du 3 octobre 2012.

L'attestent :

La présidente

La secrétaire

Patricia Correia da Rocha

Jacqueline Botteron